



CADRE RESERVE A LA MJC

TYPE ADHESION _____

VALIDATION PAIEMENT

Membre MJC de VIENNE

BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUEL 20__/20__

(attention, bulletin recto-verso)

Information de l'adhérent :

NOM : PRENOM :

Adresse:

Date de naissance :/...../..... N° TEL :

Adresse mail (en majuscule) :

Personnes à prévenir en cas d'urgence// OBLIGATOIRE pour les parents et représentants légaux

1) Nom : Prénom : N°tel : lien :

2) Nom : Prénom : N°tel : lien :

Activité(s) choisie(s)

.....

.....

Adhésion individuelle – de 16 ans (8€)

Adhésion individuelle + de 16 ans (12€)

Adhésion famille (18€)

Réduction pour 2 activités enfants ou fratrie (15€)

CADRE RESERVE A LA MJC

Tarif/an

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Total

règlement par

AUTORISATION

1) En adhérant à la MJC de SEYSSUEL, je l'autorise à recueillir les informations du présent bulletin pour son usage exclusif dans le cadre de la gestion de ses adhérents. Ces informations seront conservées pendant deux ans sous format informatique. Conformément à la loi, je peux exercer mon droit d'accès à ces données et les faire rectifier ou supprimer en contactant **mjc-seyssuel@orange.fr**

2) **Je n'autorise pas** (*) la MJC de SEYSSUEL **à me photographeur, ou à photographeur mon enfant** (dans le cas d'une inscription d'un mineur) dans le cadre de l'activité objet de la présente adhésion et à diffuser ces photos sur tous les supports de communication de la MJC.

3) **Je n'autorise pas** (*) les responsables à faire pratiquer les soins médicaux d'urgence (*traitements, hospitalisations, interventions chirurgicales,...*) rendus nécessaires par **mon état de santé ou l'état de santé de mon enfant** (dans le cas d'une inscription d'un mineur).

(*) Cocher la mention qui convient

Spécifiquement en cas d'adhésion pour un enfant

Rappel de l'article 4 du Règlement Intérieur de la MJC de SEYSSUEL, à savoir :

1) « Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du personnel d'accueil ou de l'animateur et le remettre à celui-ci.

2) La responsabilité de l'Association s'arrête à la fin de l'activité.

3) Les parents dégagent la responsabilité de l'Association pour les enfants venant aux activités seuls et repartant seuls de celles-ci ».

Je soussigné, M. Mme déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la **MJC de SEYSSUEL** (www.mjcseyssuel.fr)

Fait à SEYSSUEL, le

Signature obligatoire de l'adhérent **OU** du(des) parent(s) / responsable(s) légal(aux) pour un adhérent mineur.

CHARTRE DE L'ADHERENT

La MJC de Seyssuel est une association qui s'inscrit dans la démarche des Mouvements d'Education Populaire. Dans ce cadre, elle désire promouvoir une Charte des valeurs, des pratiques et des comportements liés à la bonne marche de l'association, et demande à tous ses membres de s'engager à la respecter en toutes circonstances.

Comme adhérent de la MJC de Seyssuel je m'engage à :

- Respecter toutes les personnes avec lesquelles je serai en contact au sein de la MJC .
- Respecter les règles de savoir-vivre, d'honnêteté, de loyauté, de fraternité et de bonne foi nécessaires au bon déroulement des activités et des manifestations de la MJC.
- Être bienveillant, tolérant et solidaire envers tous les acteurs de la MJC quel que soit leur rôle en son sein.
- Agir en permanence dans un esprit constructif, positif permettant au collectif de progresser ensemble.
- A être à jour du règlement du coût des activités et de l'adhésion à la MJC, cette condition est un préalable à la participation aux activités.

Dans la pratique des activités je m'engage à :

- Avoir une présence régulière aux activités, à la ponctualité, au respect des personnes, des locaux et du matériel.
- A persévérer dans le travail et l'entraînement lors des activités.
- A prévenir en cas d'absence et à ne pas participer aux activités en cas de maladie par respect de la santé des autres participants.
- A prévenir le professeur ou l'animateur si l'enfant est autorisé à rentrer seul après les activités.
- A avoir une tenue adéquate en fonction de l'activité (à voir avec le professeur ou l'animateur).
- A échanger sereinement avec les adultes responsables des activités en cas de difficultés rencontrées, afin de pouvoir apporter les adaptations ou rappels qui seront jugés utiles par les responsables des activités ou des instances de la MJC.

Tout manquement à cette charte et à ses principes inhérents pourront entraîner des rappels à l'ordre et dans les cas les plus graves une exclusion provisoire ou définitive des activités de la MJC.

La signature de cette charte est obligatoire pour pouvoir participer aux activités de la MJC.

Date : **Nom et prénom de l'adhérent :**

**Signature de l'adhérent ET des parents
(ou des responsables légaux)
pour un adhérent mineur**